

Plan de situation



Situation parcellaire



Légende

- Périmètre du lotissement
 - Limite tranche 1 / tranche 2
 - Parcellaire
 - Bordure T2 vue 0.14 m
 - Bordure CR2 vue 0.00 m
 - Bordure structurante PVC
 - Caniveau type CC1
 - Enrobé
 - Béton désactivé ou similaire
 - Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire
 - Stationnement en pavés à joints enherbés
 - Pelouse
 - Massif arbustif
 - Haie champêtre en fond de lot, plantée par l'aménageur
 - Haie à planter
 - Zone non aedificandi
 - Arbre projeté
 - Candélabre projeté
 - Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m
 - Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m
 - Borne nouvelle
 - Borne existante
-
- Coffret électricité (Recolement Inéo Equans du 18/07/2023)
 - Regard télécom (Recolement Charpentier TP du 04/07/2023)
 - Sortie eau potable (Recolement CLMC du 18/07/2023)
 - Tabouret de branchement eaux usées (Recolement Charpentier TP du 04/07/2023)
-
- Photo non contractuelle
 - Photo non contractuelle
 - Photo non contractuelle
 - Photo non contractuelle
-
- 0.00 Altitude terrain naturel

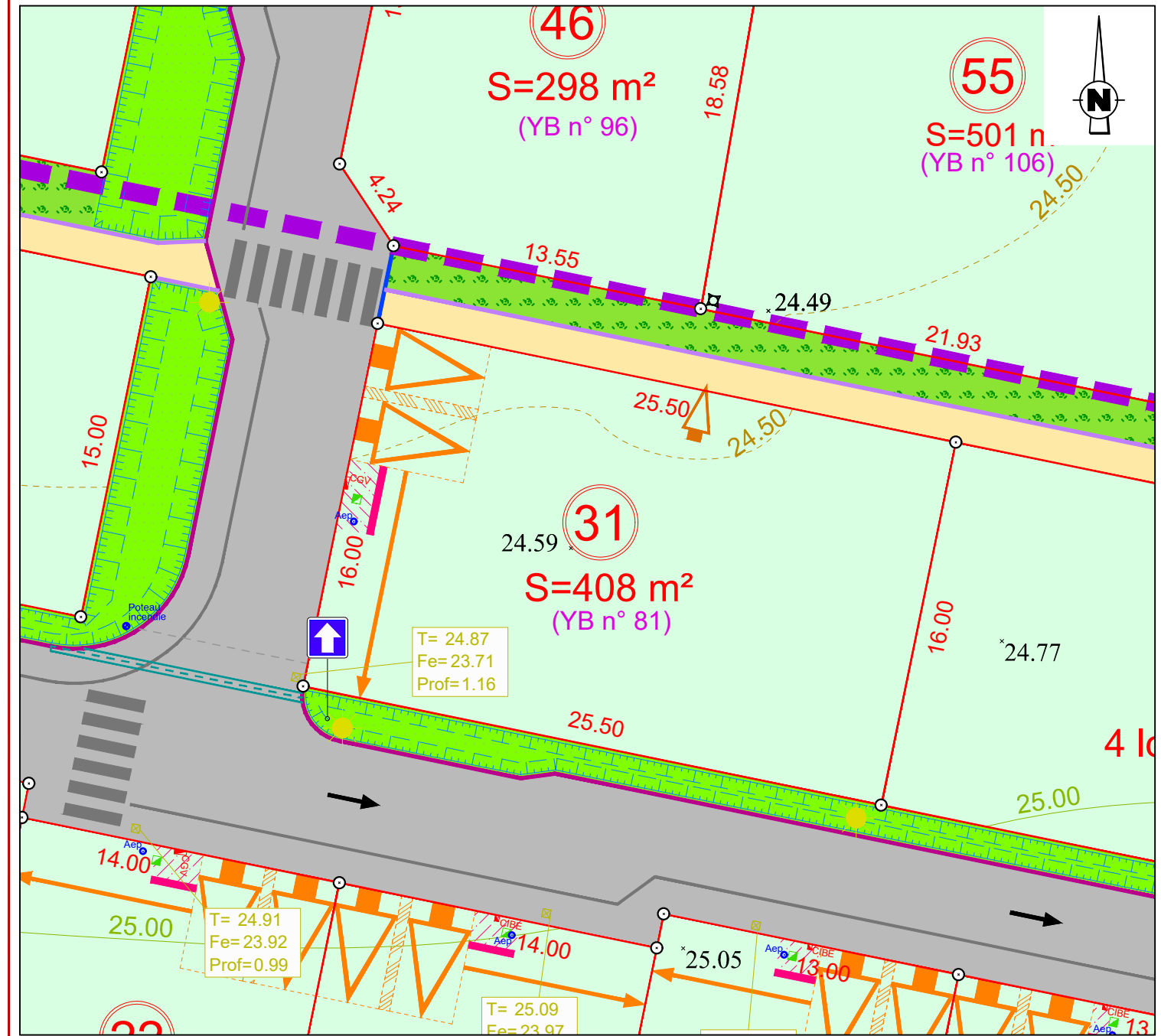
CHARENTE-MARITIME COMMUNE DE SURGÈRES

Lotissement "Le Pérot du Midi"

Permis d'Aménager n° PA 017.434.22.A0006 et PA 017.434.22.A0006 M01

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DÉFINITIF LOT 31

Section YB n° 81 - superficie : 408 m²



ATTENTION

Construction:
L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.



Echelle : 1/250
(Format A3 - 297 x 420 mm)